



INDEPENDANCE ET EXPANSION

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EUROPE SMALL, un compartiment de INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV

Classe : I, C (Capitalisation) LU1832175001

Ce Fonds est géré par Stanwahr S.à r.l.

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment actions est géré de façon active et vise une croissance du capital à un horizon supérieur à 3 ans. L'objectif d'investissement est de faire progresser la valeur en capital d'un portefeuille réparti et géré en privilégiant comme critère de valorisation le cours sur autofinancement.

La politique d'investissement du Compartiment EUROPE SMALL consiste à acheter des actions de sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, de taille petite ou moyenne, dont la capitalisation boursière est strictement inférieure à 10 (dix) milliards d'euros, et qui ont un faible cours sur autofinancement et à les vendre quand elles ne répondent plus à ce critère.

Le Compartiment EUROPE SMALL peut également acheter, jusqu'à 5% de son actif net, des valeurs mobilières donnant accès au capital de telles sociétés, comme des obligations convertibles en actions et bons de souscription d'actions. Le Compartiment EUROPE SMALL peut aussi investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions de préférence et certificats d'investissement émis par de telles sociétés.

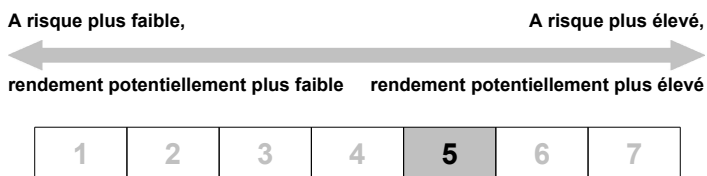
La politique d'investissement du Fonds intègre les critères extra-financiers sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG).

L'investisseur peut vendre des actions du compartiment tous les mercredis de chaque mois (ou le jour ouvrable bancaire suivant).

Les revenus perçus par le compartiment sont totalement réinvestis (action de capitalisation).

Valeur de référence : STOXX® Europe ex UK Small NR.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 5 reflète un potentiel de gain et/ou de perte élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions sur des sociétés de tailles petite ou moyenne sur le marché européen.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risques liés à la détention d'actions de petites capitalisations : Le Fonds investit en actions de petites capitalisations ce qui génère un risque accru car le prix de ces actions pourrait subir des fluctuations plus fortes et plus rapides que des grandes capitalisations.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables.

Risque de concentration : Dans la mesure où le Fonds concentre ses investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Investissement dans des autres OPC/OPCVM : Un Fonds qui investit dans d'autres organismes de placement collectif n'aura pas de rôle actif dans la gestion quotidienne de l'organisme de placement collectif dans lequel il investit. En outre, un Fonds n'aura généralement pas l'occasion d'évaluer les investissements spécifiques effectués par les organismes de placement collectif sous-jacents avant qu'ils ne soient fait. En conséquence, les rendements d'un Fonds dépendront de la performance des gestionnaires des fonds sous-jacents et pourraient être défavorablement affectés par les performances défavorables.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : Les obligations convertibles sont des titres hybrides entre une dette et les fonds propres, qui, en principe, permettent aux titulaires de convertir leur participation en obligations en actions de la société émettrice à une date future déterminée. L'investissement dans les convertibles entraînera une plus grande volatilité que les investissements obligataires effectués dans les obligations classiques.

Frais

Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions du compartiment. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,60%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00% à la dernière clôture du Fonds
10% de la valeur de l'actif net multiplié par la différence algébrique entre la variation de la valeur de l'action et la variation de la valeur de l'indice Stoxx® Europe Ex UK Small NR.	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du compartiment, veuillez vous reporter au chapitre XII intitulé "Frais et rémunérations" du prospectus du Fonds, disponible sur le site internet : www.independance-et-expansion.com, ou par courriel à stanwahr@pt.lu.

Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds : 13 juin 2018

Date de création de la part : 13 juin 2018

Monnaie utilisée pour le calcul des performances passées : Euro.

Valeur de référence: Stoxx® Europe Ex UK Small NR.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Une copie du prospectus, du dernier rapport annuel et de tout rapport semestriel ultérieur du Fonds, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Stanwahr S.à r.l., 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, sur son site internet www.independance-et-expansion.com, ou par courriel à stanwahr@pt.lu.

Ce Fonds est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion.

Le Fonds propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.independance-et-expansion.com.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, lorsqu'un tel comité existe, sont disponibles sur le site internet <http://www.independance-et-expansion.com/societe-de-gestion-14.html> et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de Stanwahr S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion Stanwahr S.à r.l. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2019.